

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139484-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17  
décembre 2024  
D-2024/419**

**Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

### **Excusés :**

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

## **Subventions à diverses associations culturelles. Autorisation. Signature**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par voie de délibération n°2023/347 du 12 décembre 2023 notifiant le vote du budget primitif élaboré pour l'exercice 2024, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises pour un montant de 5 404 000 euros. Le plan d'action municipal pour une politique culturelle partagée promeut notamment l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, le développement d'une culture solidaire et responsable et le soutien à la création artistique.

Dans ce cadre, depuis 2022, la ville de Bordeaux souhaite que l'espace Saint-Rémi soit un lieu d'expérimentation et de diffusion dédié aux arts visuels (arts plastiques, design, architecture, multiple, cinéma, photographie, arts numériques, performances...). Lors d'un appel à projet lancé en mars 2024, deux associations ont été retenues pour porter deux projets d'exposition au sein de l'espace Saint-Rémi en 2025 :

- L'association **Micro-micro** portera l'exposition *L'échancrure*
- L'association **Roue Libre** portera l'exposition *Retors Kosmia - un monde plissé*

Il vous est proposé d'attribuer à chacune des deux associations lauréates une somme de **10 000 €** comme participation de la Ville à la mise en œuvre de leurs projets.

Dans le cadre du plan d'action municipal porté par la direction de la transition écologique et des ressources environnementales, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- **Slowfest, 13 000 €** pour son projet d'expérimentations des *slow-parades* - déplacement collectif doux à destination d'un lieu de spectacle, la première partie du spectacle ayant lieu durant le trajet ;
- **Festival des Arts de Bordeaux (FAB), 12 000 €** pour accompagner leur projet d'exposition *les 111* de Delphine Trentacosta (exposition photographique, prises de vue aériennes du trait de côte girondin en 2014 et en 2024).

Par ailleurs, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- En lien avec la direction de la jeunesse, **2 000 €** à l'association **Courants** (ex. Fimeb, Fédération Internationale des Musiques Électroniques) pour l'organisation du festival *Isulia* mêlant débats et concerts à destination de la jeunesse
- **2 000 €** à l'association **City Skate Collective**, pour la première édition de *Connect*, festival international consacré à la culture skate et à son rapport à l'urbanisme, mettant en avant ses aspects culturels et artistiques
- **5 000 €** à la **Fédération des éditions indépendantes** pour les Assises nationales de l'édition indépendante qui se dérouleront à Bordeaux en février 2025
- **10 000 €** à **Chahuts** en complément du soutien au fonctionnement
- **4 500 €** à la **compagnie Crazy R** en complément du soutien au fonctionnement

Enfin, il est proposé d'attribuer aux associations lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt à l'annexe de la Base sous-marine, premier Lieu culturel de proximité, les subventions suivantes destinées à l'élaboration de leur projet collectif :

- **Dé-Zip : 9 000 €**

- **Le Grand incendie : 9 000 €**

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions de fonctionnement, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2024, rubrique 30 – nature 65748 et 65742 ainsi qu'à signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Non participation au vote de Monsieur Vincent MAURIN

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dimitri BOUTLEUX**

**ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature**

<b>Associations bénéficiaires</b>	<b>Estimation des aides en nature 2024 sur la base des montants 2023 (en euros)</b>
Courants (ex-Fédération FIMEB)	39 092,76
Festival des arts de Bordeaux	89 925,42
Chahuts	49 480,50
Crazy R	1 800,00